

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISANT A MARTIGNY LE LUNDI, LE MERCREDI ET LE VENDREDI SOIR

ABONNEMENTS

SUISSE Un an : 5 fr. 50
(Avec Bulletin officiel . . . Un an : 7 fr. 50)
Etranger : 1 fr. 25 par mois sans Bulletin et 1 fr. 50 avec Bulletin
Payable d'avance

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

Les demandes d'abonnement et les insertions d'annonces doivent être adressées à l'Administration
Les correspondances doivent être envoyées à la Rédaction

ANNONCES

Canton : 10 centimes — Suisse : 20 ct. — Etranger : 25 ct.
RÉCLAMES : 50 centimes
(la ligne ou son espace, corps 8)
S'adresser exclusivement à l'Agence Haasenstein & Vogler ou à l'imprimerie du Journal

Nos soldats

Les voici pour la seconde fois de retour au foyer et au labeur familial. Est-il permis d'espérer que ce retour soit le dernier ? Hélas ! Probablement dans quelques mois, en pleine mauvaise saison un nouvel appel du drapeau viendra-t-il les ravir de nouveau aux intimités du village et de la famille. Alors comme aujourd'hui, ils seront prêts, un peu plus prêts même, puisque les deux campagnes prolongées dont ils sortent en ont fait de nouveaux hommes, mieux aguerris, mieux rompus aux difficultés du métier, mieux instruits, non seulement de leur rôle militaire, mais surtout de leurs droits et devoirs sociaux et civiques.

Les semeurs de discordes, ceux-là dont tout l'effort s'emploie à faire de notre population deux lots distincts, dont ils baptisent celle-ci *ivraie* et l'autre *froment*, auront selon toute apparence la plus grande peine à en éviter désormais le mélange. La communauté du devoir suffit à accomplir ces sortes de miracles et le contact d'autres populations vivant un peu différemment des nôtres nous, déshabitués de juger sommairement notre semblable, au criterium de nos préjugés acquis et au gabarit de notre conception originelle forcément limitée.

Les bataillons genevois que nous avons vus défiler mardi soir nous ont révélé, par l'élan unanime, par l'application à la tâche, par cette gravité qui exclut l'ordinaire sentiment du « m'as-tu vu ? », que la formation et la mentalité de l'armée suisse sont entrées dans une phase nouvelle à laquelle le pas de parade et les contorsions incidemment infligées par de petits officiers à la liberté de leurs consciences n'auront pas sensiblement contribué.

Nul doute que les bataillons valaisans auront produit exactement le même effet devant ceux qui auront eu le plaisir de les voir défiler. En face du danger, devant l'Europe à feu et à sang, eux aussi ont compris que le premier devoir du soldat-citoyen est dans l'union, non pas dans cette union qui consiste à approuver aveuglément, mais dans une union plus diverse et plus solide, celle qui consiste à se faire sur toute chose un jugement propre, puis à respecter le jugement formé par autrui si l'on veut prétendre à faire valoir ou prévaloir le sien.

L'armée suisse est l'œuvre de la nation tout entière et nul ne doit se flatter de l'avoir pétrie et modelée de sa propre main. Il ne faut même pas que pareille prétention puisse se faire jour chez nous, afin que, demain comme hier, l'armée suisse puisse être donnée en modèle aux grandes nations jeunes et libres.

Il y a trois semaines, à l'autre extrémité du continent américain, l'ancien président Roosevelt, celui-là même qui passe depuis quelque temps ses heures à protester contre les outrages infligés aux Etats-Unis par l'Allemagne et supportés avec une humilité toute chrétienne par son successeur Wilson, c'est ainsi, disons-nous, que le 21 juillet, à Los Angeles, en Californie, Théodore Roosevelt a pu dire devant un peuple immense :

Il y a un devoir qui prime tous les autres dans les grands Etats, celui d'être fort. Or, les Etats-Unis sont faibles. L'insuffisance de leurs moyens d'action est même ridicule. Profitons des leçons de la guerre actuelle, en ce qui concerne la Belgique et la Suisse. Ces deux pays sont petits ; leur territoire est englobé dans celui des combattants. L'un et l'autre offriraient un chemin pour les armées des belligérants.

Il y a un siècle, la Suisse était ouverte à toutes les invasions. Mais cette expérience lui a servi. Elle a appris qu'il faut être fort et prêt à tout. Les Suisses ont créé une armée de premier ordre qui pouvait être jetée à la frontière dès le premier moment, et c'est pour cette raison que l'intégrité de la Suisse a été respectée.

La Belgique, au contraire, a donné un exemple qu'il convient de ne pas suivre. Cette nation est devenue très grande dans le domaine économique. Mais en ce qui concerne sa sécurité, elle se fait aux traités. On a vu ce que ceux-ci signifient, et ce sont malheureusement les Etats-Unis eux-mêmes qui

les traitent de « chiffons de papiers » en n'imposant pas les conventions qui portent leur propre signature.

La force militaire d'une nation libre peut être un correctif pour le militarisme lui-même. La faiblesse l'invite à agir, la décision d'un peuple de repousser toute attaque l'empêche de se manifester. La Suisse est la plus démocratique de toutes les républiques, la moins imprégnée de l'esprit militariste. Mais, si l'on compare ses forces à son étendue, elle est peut-être la nation la mieux protégée contre une guerre.

Une bonne armée doit être préparée par un travail long et méthodique. En Amérique même, il y a un Etat bien autrement en mesure que les Etats-Unis de protéger par les armes la doctrine de Monroe, c'est l'Argentine, avec son excellente armée. L'Amérique du Nord doit se hâter d'imiter l'exemple suisse, l'exemple argentin.

Ainsi c'est dans l'armée suisse que l'ancien — et peut-être futur — président des Etats-Unis, qui fut un homme d'Etat actif au premier chef, veut voir l'exemple et le modèle de l'armée de citoyens que les Etats-Unis devront se donner au plus tôt. Cet honneur revient en premier lieu au peuple suisse qui, par la vigueur de ses traditions, a consenti à se donner cette armée de citoyens conscients et que son organisation toujours plus complète n'empêche pas, n'empêchera jamais d'être conscients. Mais il revient pour une part plus grande, cet honneur, à nos excellents soldats, eux qui, sans avoir piétiné des cadavres et sans rentrer chez eux couverts de sang, ont réussi selon le propos de M. Roosevelt, à faire respecter l'intégrité du territoire suisse, tout en portant jusque sur d'autres continents le respect d'elle-même et de nos institutions, respect qui ne sera maintenu qu'à une condition, celle de rester une armée de citoyens.

Bulletin de la guerre

16 septembre.

Front russe

« Le contact est pris étroitement, maintenant, sur tout le front, constate l'un des plus récents bulletins du colonel Feyler. La semaine passée, dit-il, l'opération de poursuite austro-allemande persistait encore dans le grand secteur central, entre le Niémen et le Pripet. Actuellement, dans cette région comme dans les autres, l'ennemi a fait face, au moins momentanément, et l'assaillant est en présence d'un obstacle plus résistant à refouler.

« Ainsi, engagement général qui, pour le moment, paraît se poursuivre d'une façon assez égale sur tout le front. A ce propos, on ne peut que répéter l'observation d'un bulletin précédent : rien ne trahit encore avec certitude la direction principale d'offensive méditée par l'état-major austro-allemand. Les combats semblent revêtir une égale vigueur au nord, face à l'objectif de Pétrograd, à l'est face à l'objectif de Moscou, au sud face à l'objectif de Kief.

« Partout aussi, les résultats sont encore en suspens. Il semblerait, toutefois, qu'au centre, la tendance soit restée favorable aux Austro-Allemands, tandis qu'à l'aile nord et à l'aide sud, elle ait été favorable aux Russes pendant les plus récentes phases de la bataille. »

Les derniers communiqués tendent en effet à confirmer cette dernière remarque.

« Sur le front, entre la Duna et la Vilia (nord-ouest de Vilna), écrit le maréchal Hindenburg, nous progressons en combattant. Nous avons fait 5200 prisonniers et pris un canon, 17 fourgons de munitions, 13 mitrailleuses et beaucoup de bagages. De même à l'est d'Olita, notre attaque progresse.

« Sur le coude du Niémen au nord-est de Grodno, la poursuite est arrivée jusqu'à mi-chemin de Lida. Plus au sud, nous nous approchons du secteur de la Szcara. La gare de Lida a été bombardée pendant la nuit. »

Et l'état-major russe reconnaît avec son habituelle bonne foi que la poussée des Allemands dans les régions du lac Pikstern-

Sauken et le village de Rakiszli, à l'ouest de la ligne Jacobstadt-Dvinsk, continue.

Il ajoute que dans la région de la gare de chemin de fer de Podbrodze, les attaques répétées de l'ennemi ont été repoussées. Mais à l'ouest de Podbrodze, les attaques des Allemands, dans la région de Meiszagola, ont été marquées d'une grande intensité.

Autres fronts

Peu de faits significatifs sur les autres fronts : En Alsace, de grandes opérations semblent se préparer. En attendant, on paraît se disputer de nouveau la possession de ce Hartmansweilerkopf ou Vieil Armand, que les Allemands se flattent encore de posséder en dépit des déclarations opposées des Français.

Grande activité aérienne depuis quelques jours. Les Allemands, dont les récentes tentatives sur l'Angleterre ont obtenu les mêmes petits résultats que les précédentes, ont en plus dirigé une grande attaque aérienne sur la flotte russe du port de Riga. Les résultats de cet exploit ne sont pas encore connus. Après Sarrebrück les aviateurs français ont dirigé leurs attaques sur Metz. Quelques victimes.

En mer, on signale le bombardement de plusieurs postes allemands du littoral belge par la flotte anglaise, le tout avec grand succès.

Sur la mer Noire, des torpilleurs russes croisant devant la région houillère ont détruit un grand vapeur, dont ils n'indiquent pas la nationalité.

En Arménie, progrès patients de l'armée russe.

L'énigme balkanique

L'énigme des Balkans semble défier plus que jamais la pénétration des diplomates et les contradictions sont plus flagrantes et plus étranges que jamais.

Les événements pourraient toutefois se précipiter. Ainsi, d'une part on télégraphie d'Athènes à l'*Idea nazionale*, de source bien informée, que la Roumanie aurait mobilisé contre l'Autriche.

D'autre part, on assure que l'Allemagne a accumulé à la frontière austro-roumaine de grands envois de provisions et de munitions à destination de la Turquie et dont elle demande le passage à travers la Roumanie. Selon certaines informations, ces envois seraient suivis de troupes de renfort.

En ce dernier cas, il ne semble pas probable que la Roumanie puisse se croiser les bras pour bien longtemps. L. C.

ECHOS

La géographie embarrassée.

La guerre a, entre autres conséquences, celle de causer une gêne assez grande aux professeurs de géographie et aux éditeurs d'atlas et de livres classiques sur cette science.

Il est évident, en effet, que cette guerre remaniera, et considérablement sans doute, la carte de l'Europe.

Donc, d'une part, les professeurs hésitent à enseigner à leurs élèves des choses qui demain seront fausses, et d'autre part, les éditeurs arrêtent les frais de tirage de leurs atlas et de leurs livres pour éviter un stock qui sera prochainement sans valeur et par conséquent invendable, et ils attendent...

Quelles figures auront désormais les cartes de l'Europe et même de l'Afrique ?

Il y aura là tout un travail de librairie à refaire et tout un enseignement à inaugurer.

Wolff & Cie, tailleur pour Dames.

Le Gouvernement allemand, par l'intermédiaire de l'agence Wolff, adresse un nouvel appel aux femmes allemandes pour que « le patriotisme l'emporte chez elles sur le désir de porter des jupes larges », ce qui entraînerait une consommation d'étoffe d'au moins 25% supérieure à la consommation nécessitée par des jupes « normales ».

On ne saurait d'ailleurs être trop parcimonieux de tout. Ainsi, d'après le *Berliner Tageblatt*, le gouverneur de la province de Bran-

debourg vient de rendre un décret dispensant jusqu'au 15 octobre tous les véhicules à chevaux d'avoir à allumer des lanternes pour la circulation, dans la soirée.

Ce décret ajoute que cette mesure a été prise par raison d'économie.

Le conquérant du Grand-Combin

Chaque jour, la guerre vient escamoter un souvenir ou une part de la renommée due aux célébrités, grandes ou petites, qui se sont patiemment édifiées au cours des temps. Elle a même réussi, par le silence des journaux régionaux, à détourner de notre attention la disparition d'une figure dès longtemps connue de nous et qui fut celle du conquérant d'une des plus remarquables cimes de nos Alpes.

Juvence Bruchez, qui vient de mourir, le 18 mars dernier, dans son village de Lourtier, où il était né le 25 janvier 1833, avait fait en amateur, avec son oncle Benjamin Fellay, la première ascension du Grand-Combin, le 20 juillet 1857. On le voit, cette ascension, il ne l'accomplit pas à la façon d'un guide entraîné par la tâche professionnelle, mais en véritable fils de l'Alpe, qui veut connaître sa mère et ne peut se faire à l'idée qu'elle lui cèle quelque mystère. Il était d'ailleurs un des types les plus accomplis de cette race dont le village a le mieux conservé les qualités natives, la décision prompte, la familiarité avec le danger, la résolution définitive et surtout l'action incessante. C'était dans ce même Lourtier qu'était né le célèbre Jean-Pierre Perraudin, chasseur de chamois, lui aussi, qui le premier observa le phénomène du transport des blocs erratiques par les glaciers et qui en fit part à la science encore inavertie en ces termes pittoresques :

Observations faite par un paysan de Lourtier. Ayant depuis longtemps observé des marques ou cicatrices (elles sont toute dans la direction de valons) faite sur des roc vif et qui ne se décompose pas et dont je ne connaissait pas la cause, après bien des réflexions j'ai enfin en m'approchant des glacier juge qu'elles étaient faite par la pression ou pesanteur des dites masses dont je trouve de marque au moins jusqu'à Champsec.

Le Grand-Combin, jadis dénommé par les indigènes bagnards la « Graffionnaire », nom emprunté on ne sait trop pourquoi du cerisier à fruits noirs, est une des plus majestueuses sommités des Alpes suisses. Entouré d'une cour nombreuse et précédé du grand glacier de Corbassière qui s'allonge à ses pieds dans la direction du nord-ouest comme un large tapis blanc accédant à un trône, il n'est pas visible des profondeurs des deux vallées qui y accèdent. Par contre, on l'admire de la cabane de la Panossière, d'où il a vraiment grand air avec ses deux pointes jumelles projetées dans l'azur à la façon de deux mamelles immaculées et géantes. On peut le contempler aussi des environs de Vernayaz et de divers points de la vallée inférieure du Rhône, de même que du bassin du haut Léman, où il se perçoit du large de Vevey et des hauteurs de Lavaux. Par le rang de taille, ce géant, le roi du Bas-Valais, arrive le premier après les colosses qui encadrent la vallée de Zermatt : 4317 mètres, c'est-à-dire 151 mètres de plus que la célèbre Jungfrau.

— Oui, monsieur, me dit Juvence Bruchez, il y a trois ans, debout devant sa grande maison rose, c'est moi... moi et l'oncle Benjamin. Une fois, on m'a montré un livre rouge où c'était marqué que c'était moi et Benjamin Fellay, chasseur de chamois ! Jamais je n'ai tant ri. Chasseur, moi, oui, mais pas l'oncle Benjamin qui n'avait jamais tenu un fusil ! Il a fallu moi pour l'entraîner. Vous comprenez, alors j'étais jeune, je... n'avais pas encore quatre-vingts. Mais ce n'est pas ça qui m'a profité. Quelques jours après, il est venu un Anglais avec un guide de Chamonix ; ils m'ont demandé d'y retour-

ner avec eux ; j'ai consenti (le 19 août de la même année, avec W. Matheys et le guide Simond). Puis d'autres et d'autres y sont allés, même une caravane de la vallée, le préfet Besse, le médecin Carron, le chapelain Defer, le chantre Bruchez, Louis Pittier. Bien sûr qu'ils ne sont pas tous montés jusqu'au sommet ! Et puis, les étrangers se sont renseignés auprès de ceux-là et ils ont pris d'autres guides.

— *Sic vos, nos vobis...* murmurai-je. Et croyant sans doute que je priais en latin, le conquérant du Grand-Combin se mit à rire de plus belle.

Un trait amusant de l'esprit méthodique de Juvence Bruchez me fut conté par le peintre Albert Lugardon.

Un jour qu'il conduisait une dame à mulet jusqu'à la cabane de Chanrion, la voyageuse vint à perdre l'équilibre du haut de sa monture, au passage du pont du Lancet, d'où elle tomba et roula dans les flots de la Dranse naissante et plutôt fraîche. Elle en fut tirée instantanément par les bras vigoureux de son muletier. Une heure plus tard, l'équipage arrivait à la cabane sans autre encombre que ses vêtements encore ruisselants.

— Savez-vous la première chose qu'il a faite en arrivant, au lieu de s'empresser auprès de la dame ? me demanda Lugardon.

— Dites toujours. — Eh ! bien, laissa échapper le vieux peintre en tirant sa pipe de sa bouche pour rire plus à son aise... il a mis sécher ses allumettes au soleil.

Depuis, je me suis toujours dit qu'on peut être excellent peintre et manquer de pénétration. Car si, dans cette conjoncture, Juvence Bruchez ne montra point sa galanterie par un flot de doléances, son geste n'en révèle que mieux l'impeccabilité du gentilhomme qui était en lui.

Quel pouvait être le plus pressant souhait d'une dame trempée jusqu'au dernier fil de ses vêtements en débarquant à 2460 mètres d'altitude ? Vraisemblablement de voir pétiller un bon feu et d'entendre chanter auprès de soi une grande bouillotte prometteuse. Or, ses allumettes étant mouillées, voulait-on que Juvence Bruchez courût chez l'épicier le plus voisin ? Accoutumé aux grandes solitudes, où le secours d'autrui est généralement absent, il prenait ainsi le chemin le plus bref pour mener sa voyageuse à la félicité désirée.

En de pareils instants, que faire, sinon suivre en toute philosophie le cours de ses pensées et les mettre patiemment en action ! C'est ce que fit ce héros trop ignoré de l'Alpe et de l'alpinisme. L. C.

VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Il est accordé à la commune de St-Luc un subside de 15 % pour travaux de reboisement à la Combaz.

— Il est pris acte de la démission donnée par M. l'ingénieur Jules Zen-Ruffinen, en qualité de membre du Conseil de l'Instruction publique, démission qui lui est accordée avec remerciements pour les dévoués services rendus.

— Le Conseil d'Etat décide d'adresser à Mgr Abbet, évêque de Sion, ses félicitations et ses vœux à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de sa naissance.

— M. le Dr Eugène de Werra, à St-Maurice, porteur d'un diplôme fédéral, est autorisé à exercer l'art médical dans le canton.

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris 83

L'Horoscope

par Alexandre DUMAS

L'amirale sortie, le roi s'approcha du prince, les dents serrées, les lèvres violettes.

— Monsieur, dit-il, vous n'avez pas besoin de recourir à Mme l'amirale pour savoir à qui était adressé le billet.

— Comment cela, sire ? — Attendez que voici dans un coin du mouchoir les initiales et dans l'autre les armes de mademoiselle de Saint-André.

Ce fut au tour de M. Condé de baisser la tête. — Vous saviez que le billet appartenait à mademoiselle de Saint-André, et, le sachant, vous avez exposé ce billet à tomber entre les mains de la reine mère.

— Votre Majesté me rendra au moins la justice de reconnaître que j'ignorais qu'il fût écrit par son ordre, et que ce billet connu pouvait la compro-

— Il accorde les permis de coupe ci-après :
1. à la commune de Stalden, pour 50 m³ dans la forêt Riedjiwald ;
2. à la commune de Veysonnaz, pour environ 100 stères dans les taillis de Suss.

— Il adopte :
1. un règlement concernant les attributions du Secrétaire industriel et commercial ;
2. un arrêté concernant l'organisation du cours de sages-femmes pour la partie allemande du canton.

— M. Henri Cretton est nommé débitant de sels à Martigny-Ville, en remplacement de M. Farquet, démissionnaire.

Les morts. — Mercredi matin est mort à Loèche, à l'âge de 73 ans, M. Emile Zen-Ruffinen, ancien juge cantonal et député.

Le prix de la vendange. — En séance du 15 septembre 1915, le Comité de la Société séduinoise d'agriculture a estimé à 25 francs le prix de la brantée de 45 litres de vendange, fendant de Sion, premier choix, raisin foulé, rendu au pressoir.

Cette décision a été prise ensuite d'une Assemblée générale très fréquentée des membres de la Société. (Communiqué.)

Sion. — Une alliance pour un timbre ! — En vidant le distributeur automatique de timbres, le directeur des postes de Sion n'a pas été peu surpris d'y trouver une bague alliance qui avait été glissée dans l'ouverture pour avoir un timbre d'un sou !...

Tué par une pierre. — Mardi après-midi, à Collonges, au cours de fouilles pour une canalisation d'eau, M. Edouard Tacchini, 30 ans, marié, père de deux enfants en bas âge, directeur de la scierie mécanique, a été atteint à la tête par un éclat de pierre qui lui a perforé la boîte crânienne. Il a encore eu la force et le courage de rentrer chez lui, mais il a expiré dans la nuit.

MARTIGNY

ETAT-CIVIL DE MARTIGNY

Naissances

Pierraz Julie, d'Edouard. Piantavigna Agnès de Pierre, Ville. Marschall Cécile, de Maurice, Ville. Ramuz Odette, d'Alfred, Ville. Audibert Gabrielle, de Louis. Mattana Gino, de Dominique. Tissières Jérôme, de Joseph, Ville. Fessler Jean, de Martial, Ville. Mathey Louis, de Pierre, Combe. Giroud Marcel, d'Alexis, Combe. Cretton Eva, d'Hermann, Bâtiarz. Arletaz Charlotte, d'Henri, Bourg. Vischard Joséphine et Marie, d'Adrien, Bâtiarz. Gastorlo Amabile, de Joseph. Pillet Pierre, de Jules, Ville.

Décès

Moret Adèle, Bâtiarz, 64 ans. Vuyet Marie-Thérèse, Bourg, 1915. Bruchez Anita, Bourg, 5 ans. Frossard Marie, Combe, 88 ans. Franckey Germain, procureur du Grand-St-Bernard, 45 ans, d'Arbaz. Copt François, Ville.

ROYAL BIOGRAPHE, MARTIGNY

Dimanche 19 septembre matinée à 3 h. soirée à 8 1/2 h. « La guerre 1914-1915 », les gnomiers algériens en Belgique, vue officielle de l'état-major français ; Mlle Sylvie, du théâtre de l'Odéon, entourée d'une phalange d'artistes des principaux théâtres parisiens dans « l'Héritage d'Ursule », drame en quatre parties d'après le roman d'Honoré de Balzac ; « Un idiot qui se croit Max Linder », dont les péripéties ultra-comiques se déroulent sur l'écran à la grande joie des spectateurs, est interprété par M. Jules Vial, dont la ressemblance avec le célèbre Max Linder est frappante. Cet excellent artiste se montre d'une verve désopilante dans cette scène qui complète joyeusement le spectacle.

mettre ?

— Monsieur, vous qui connaissez si bien la valeur des mots de la langue française, vous devez savoir que rien ne compromet ma majesté ; je fais ce qui me plaît, et personne n'a rien à y voir ni rien à y dire, et la preuve...

Il alla à la table, prit le parchemin déjà rayé par une ligne et demie de son écriture.

— Et la preuve, tenez...

Il fit le mouvement de déchirer le parchemin.

— Ah ! sire, que votre colère tombe sur moi et non sur un innocent !

— Du moment où mon ennemi le protège, il n'est plus innocent pour moi, monsieur.

— Votre ennemi, sire ! s'écria le prince ; le roi me considère-t-il comme son ennemi ?

— Pourquoi pas, puisque de ce moment je suis le vôtre ?

Et il déchira le parchemin.

— Sire, sire, au nom du ciel ! s'écria le prince.

— Monsieur, voici ma réponse aux menaces que vous faisiez tout à l'heure au nom du parti huguenot. Je le défie, monsieur, et vous avec lui, s'il vous plaît par hasard d'en prendre, le commandement. Ce soir, le conseiller Anne Dubourg sera exécuté.

— Sire, c'est le sang d'un innocent, c'est le sang d'un juste qui va couler !

— Eh bien, dit le roi, qu'il coule, et qu'il tombe goutte à goutte sur la tête de celui qui le répand.

Confédération

Sciences naturelles

Depuis lundi est réunie à Genève, à l'Aula de l'Université, la Société helvétique des Sciences naturelles, qui célèbre précisément le centenaire de sa fondation. Celle-ci eut pour théâtre le Mont-Salève, près de Genève, dont il était alors sérieusement question de faire une montagne suisse. Les deux principaux artisans de cette œuvre furent Henri-Albert Gosse, de Genève, et Samuel Wyttenbach, pasteur à Berne.

L'illustre assemblée de 1915 s'est ouverte par un banquet officiel du Centenaire, servi au Parc des Eaux-Vives ; M. Motta, président de la Confédération, a prononcé un discours auquel les événements actuels, bien qu'ayant fort peu de rapports apparents avec l'illustre association, donnent un caractère de haute importance. A preuve que le *Temps* de Paris y consacre un de ses derniers bulletins, dont nous nous permettons de relever quelques-uns des commentaires, faute de pouvoir reproduire le discours en son entier. Le *Temps* retient surtout ce passage :

Non, nous n'admettrons jamais, chez nous, les luttes et les compétitions de races. L'heure actuelle, si elle a fait éclore dans tous les pays belligérants des preuves d'immolation et de dévouement qui nous arrachent des cris d'admiration et de pitié, montre pourtant ce qu'il y a de trouble, d'attristant et presque d'inhumain dans ces luttes et dans ces antagonismes.

La Suisse demeurera à jamais la république fraternelle. Personne n'a demandé chez nous que les différences de race, de langue et d'éducation disparaissent. L'idéal d'un Etat comme le nôtre n'est point l'uniformité ; nous savons tous que notre Etat perdrait une partie capitale de sa force et de sa valeur, s'il ne faisait appel à la variété des tendances, des langues et des méthodes éducatives ; mais qui dit variété dit émulation et non contraste. Chacune des races qui concourent à former la Suisse a pour premier devoir d'apporter au trésor commun ce qu'il y a en elle de meilleur et de plus caractéristique ; mais toutes les races ont leurs vertus et leurs faiblesses et à aucune n'est échue, par un décret de la nature, le gouvernement du monde. Opposer entre eux les Latins et les Germains, pour en faire des ennemis irréconciliables, n'est point seulement une œuvre mauvaise, contraire à la constitution morale et politique du pays, mais plus encore une atteinte au christianisme et à la civilisation.

A quoi le grand journal français conclut :

Ces paroles, prononcées par le chef d'un Etat neutre, porteront, nous n'en doutons pas, bien au-delà des frontières de la Suisse. Elles impliquent la condamnation de la théorie monstrueuse qui prétend assurer la domination universelle à une race soi-disant élue et qui, pour faciliter les voies à cette fin, autorise le recours à toutes les violences et à la méconnaissance des règles du droit les plus respectables.

Le *Temps* ajoute que la confiance des alliés en la Suisse est absolue et c'est parce que la confiance est absolue que demeurent intacts les liens intellectuels et moraux qui nous unissent traditionnellement au peuple voisin et qui se trouvent encore renforcés par la gratitude que nous éprouvons pour ce que l'initiative suisse fit pour nos blessés et nos prisonniers.

Le trust d'importation conclu

Les négociations pour le trust ont abouti. L'accord entre le Conseil fédéral et les Alliés serait conclu sur tous les points. La nouvelle n'est pas encore officielle, mais elle ne tardera sans doute pas à l'être.

XX

DÉCLARATION DE GUERRE

On comprend facilement que, si le roi était furieux, le prince de Condé n'était pas en proie à une rage moins grande, et cette rage était d'autant plus intense, qu'il ne pouvait s'en prendre qu'à lui-même de ce qui lui arrivait, puisque c'était lui qui était venu chez mademoiselle de Saint-André, puisque c'était lui qui avait découvert le billet dans le mouchoir, puisque c'était lui, enfin, qui avait remis ce billet à l'amirale de Coligny.

Aussi, comme tous les gens qui se trouvent empêtrés par leur faute dans une mauvaise affaire, résolut-il de mener celle-ci jusqu'au bout et de brûler jusqu'au dernier vaisseau sur lequel il pouvait faire retraite.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

Les aigrefins

Nous lisons dans la *Feuille d'Avis d'Aigle* :

Comme d'autres confrères, et nous fiant à ceux d'entre eux que nous tenons pour particulièrement bien informés, nous avons annoncé à notre tour qu'à partir du 1er septembre, l'Allemagne suspendait l'importation du coke et du charbon en Suisse.

La chose paraissait absolument certaine, car, disait-on, on avait vu des dépêches annonçant cette prohibition.

Quelques jours après, on mettait en doute cette nouvelle et voici qu'à son tour le *Bund* la dément formellement. L'autorité fédérale n'a reçu aucune information de ce genre, dit-il, soit de la part des stations-frontière, qui ont le devoir de l'aviser lorsqu'il se produit une modification dans le trafic, soit du gouvernement allemand. Au 2 septembre, l'importation était normale et le 3 septembre, 1050 wagons de charbon, de briquettes et de coke venant d'Allemagne sont arrivés en Suisse par les grandes lignes d'importation de Coblenz, de Schaffhouse, de Singen et de Romanshorn. Ce jour-là, l'importation du charbon allemand était même au-dessus de la moyenne.

Il n'y avait pas de modification non plus dans les autres exportations d'Allemagne en Suisse.

Tels sont les renseignements que l'on donne dans le journal précité.

Alors, d'où a bien pu provenir ce faux renseignement et qui avait intérêt à le lancer ?

Il ne serait certainement pas difficile de le savoir, si on voulait bien se donner la peine de chercher un peu.

Et à ce propos, la censure qui vient encore de rappeler aux journaux — avec les menaces d'usage — qu'ils ont à observer le silence le plus complet sur tout ce qui se passe dans le domaine militaire, alors même que tant de choses ne sont que le secret de Polichinelle, la censure ne pourrait-elle pas ouvrir une enquête à ce sujet et déferer aux justes lois ceux qui usent de semblables procédés ?

On condamne à des mois de prison un pauvre diable qui, poussé à bout parfois, dira une incongruité à son caporal ; on menace des rigueurs de la loi un journaliste qui, comme à Genève, commet l'impardonnable faute de dire dans son « canard » que telle unité a pris le train pour aller à X... (une petite ville d'une région que nous ne nommerons pas et pour cause !) alors que dix mille personnes, parents, amis, amies, femmes, enfants, sont allés l'accompagner à la gare et que ce départ faisait l'objet des conversations d'un canton entier à l'extrême frontière du pays !

Mais on laissera alors impunis, que disons-nous, on ne tentera pas même le moindre effort pour les empêcher de continuer, tous les indignes personnages qui profitent de la situation pour s'enrichir aux dépens du public à coups de fausses nouvelles, en faisant pour cela marcher la presse à grandes guides — et gratuitement comme toujours — en profitant avec le même sans-gêne d'une bonne volonté si inépuisable qu'elle va jusqu'à friser la jobardise.

Car ce n'est pas la première fois que telle chose se produit. On se souvient peut-être qu'à l'époque le sucre fut l'objet des mêmes manœuvres et que d'autres denrées alimentaires n'y échappèrent point.

Puisque nous payons très cher, au tarif fixé par la loi, des messieurs en uniforme et aux galons plus ou moins gros et plus ou moins multiples, pour faire la revue de la presse suisse, aux fins d'y découvrir les indiscrétions militaires, même les plus minces, pouvant être passibles de réprimande, nous demandons que l'on surveille un peu mieux dorénavant les pêcheurs en eau trouble en quête de bien mal acquis sur le dos de l'honnête consommateur, fatalement victime de ces aigrefins, grâce à la scandaleuse impunité dont ils jouissent.

La censure qui peindra à éplucher ce numéro aux fins d'y trouver la petite bête qui doit justifier son existence, voudra-t-elle prendre l'initiative à laquelle nous faisons allusion ?

Si oui, nous promettons de lui pardonner beaucoup, en raison même de ce mouvement. J. B.

Un avion étranger en Suisse

Lundi après-midi, un avion étranger a atterri sur la place d'exercices à Frauenfeld. L'un des occupants demanda en mauvais allemand à un agriculteur qui se trouvait près de l'en-

D'ailleurs, après avoir souffert tout ce que lui avait fait souffrir mademoiselle de Saint-André, son plus grand désespoir, car il eût ressemblé à une honte et à une impuissance, eût été de se retirer sans lancer en se retirant cette flèche de Parthe qui revient si souvent percer le cœur de l'amoureux qui la lance : la vengeance.

Or, la vengeance contre le roi, il l'avait déjà résolue ; mais la vengeance contre mademoiselle de Saint-André, il la méditait encore.

Un instant, il se demanda s'il n'y avait pas une certaine lâcheté à lui, homme, de se venger d'une femme ; mais de même qu'il s'était interrogé, il se répondit à lui-même que ce n'était pas un faible ennemi que cette jeune fille au cœur dissimulé et vindicatif, qui allait devenir, le jour même, sans doute, la maîtresse déclarée du roi.

Oui, certes, il courait un moins grand danger à envoyer un appel au plus brave et au plus adroit gentilhomme de la cour, qu'à se brouiller sans merci avec mademoiselle de Saint-André.

Il savait bien qu'une fois brouillé avec elle, c'était une guerre mortelle, sans paix ni trêve, qu'il lui faudrait soutenir contre elle, et que cette guerre durerait, féconde en périls, en embûches, en attaques ouvertes ou souterraines, tant que durerait l'amour du roi.

(A suivre).

droit si la rivière que l'on voyait était bien le Danube; il s'agissait de la Thur. Lorsqu'ils apprirent qu'ils se trouvaient en Suisse, ils reprirent l'air et disparurent du côté du Rhin à une altitude considérable.

Soudière suisse

On nous écrit : « Il s'est formé à Zurzach (Argovie) une société dite Soudière suisse, destinée à nous affranchir de toute dépendance étrangère pour la fourniture de la soude. La plus grande partie des cantons suisses sont intéressés dans cette affaire. Le directeur de cette société vient d'être nommé en la personne de M. Max Kemmler, de Krefeld, Prusse. »

« Est-il possible qu'aucun candidat suisse n'ait été trouvé capable de remplir ce poste ? » Notre correspondant a raison de s'étonner, mais ne devrait-il pas savoir que seuls les Allemands sont capables d'occuper de hauts emplois, puisqu'ils sont supérieurs en tout. Nos compatriotes de la Suisse alémanique commencent à être payés pour le savoir.

URI

Après la débâcle

Le Conseil fédéral propose à l'Assemblée fédérale d'assurer au canton d'Uri pour faire face aux obligations croissantes que lui impose la liquidation de son ancienne Caisse d'Epargne un emprunt de 5 millions de francs. Pour cette somme un crédit est ouvert à la Caisse d'Epargne. Le service des intérêts et de l'amortissement se fera par des versements annuels calculés d'après un taux annuel de 4 % dont 3 % pour l'intérêt et 1 % pour l'amortissement. Le Conseil fédéral fixe les autres dispositions de l'emprunt.

Le paiement de l'emprunt n'aura lieu que lorsque le canton d'Uri aura pris les décisions nécessaires pour augmenter ses revenus de façon à pouvoir faire face aux services des intérêts et de l'amortissement et assurer l'équilibre des finances cantonales.

BERNE

D'abord soldat, puis député

La *Berner Tagwacht* annonce que le camarade Eugène Munch, député au Grand Conseil bernois, a demandé une dispense de service pendant la durée de la session. On ne lui a accordé que deux jours de congé. Il a adressé au commandant de son régiment une longue requête qui n'eut pas davantage de succès. Dans la réponse négative qu'il reçut, on lui fait remarquer que le devoir du soldat est aujourd'hui supérieur au devoir d'un membre du Grand Conseil.

THURGOVIE

Un vol audacieux

Une femme de Zurich qui se rendait à Lindau avec son enfant pour voir son mari en permission, a été dépouillée dans le train entre Zurich et Romanshorn de son sac contenant son argent, son billet et son passeport. Sur le bateau de Romanshorn, les passagers ont fait en sa faveur une collecte qui a rapporté plus d'une centaine de francs et on l'a laissée débarquer sans passeport.

Nouvelles étrangères

Le coût de la guerre pour la France

M. Ribot a déposé un projet de loi ouvrant trois douzièmes provisoires pour la fin de l'exercice 1915.

Le montant des crédits demandés est fixé à six milliards cent millions, soit environ deux milliards par mois.

M. Ribot expose que depuis le 1^{er} août 1914 jusqu'à la fin décembre 1915 les dépenses s'élèveront à 28 milliards deux cents millions environ, dont 6 milliards cinq cents millions pour 1914.

Un taube sur le comté de Kent

L'Amirauté de Londres annonce qu'un aéroplane ennemi a lancé des bombes sur le comté de Kent. Quatre personnes ont été blessées et une maison endommagée.

L'aéroplane a été mis en fuite par deux aéroplanes de marine.

L'amiral sir Percy Scott a été nommé commandant de l'artillerie de défense de Londres contre les attaques par des engins aériens.

La loi de gravitation vaincue ?

On mande de Marseille au *Matin* qu'un ingénieur italien, le professeur Rota, va expérimenter à Marseille un appareil qui triomphe de la loi de gravitation. Il pourrait se tenir immobile dans l'air à une hauteur de 500, 600 et même 1000 m. Il pourrait porter un poids considérable avec une vitesse prodigieuse, cela sans moteur mécanique, mais par l'emploi des ondes hertziennes.

Traîtres russes

En Russie, le directeur de la Compagnie de navigation de Libau, M. Frydberg, sujet russe, vient d'être pendu comme complice du colonel traître Miassoïdof. Il faisait partie d'une bande d'espions haut placés qui furent arrêtés il y a quelques temps et exécutés, dès que fut établie la preuve de leur culpabilité.

Miassoïdof et ses complices avaient organisé la plus formidable affaire d'espionnage dont il ait été question depuis le début de la guerre.

Plusieurs fois, l'état-major russe s'était aperçu que ses ordres étaient signalés à l'ennemi avant même d'être portés à la connaissance des troupes.

Le généralissime n'avait encore pu découvrir l'origine des fuites. On imagina alors de rédiger un ordre militaire fictif qu'on ne laissa connaître qu'à un très petit nombre de personnes sur lesquelles s'étaient déjà portés des soupçons. Ce qu'on avait prévu arriva : les Allemands furent immédiatement mis au courant des mesures supposées projetées et ils agirent en conséquence.

Les espions étaient tombés dans le piège. Il ne restait qu'à interroger les suspects, parmi lesquels se trouvait un haut personnage, le comte Ivanof Miassoïdof, homme très brillant et très instruit, chargé précédemment d'assurer la sécurité personnelle du tsar, et depuis attaché, sur sa demande, au grand quartier général du grand-duc Nicolas.

Miassoïdof fut interrogé. Il reconnut sa culpabilité et, dans l'espoir de se concilier la clémence des juges, livra les noms de ses complices.

On raconte, bien qu'il ne l'ait pas avoué, qu'il retarda pendant vingt-quatre heures un ordre transmis au général Rennenkampf, ce qui sauva ainsi les armées allemandes d'un écrasement qui paraissait inévitable.

Bien que ce dernier crime n'ait pas été prouvé, il en restait assez à la charge du misérable pour lui valoir une condamnation sans pitié. Il fut pendu, avec une vingtaine de ses acolytes, qu'il avait dénoncés.

En même temps, furent condamnées aux travaux forcés à perpétuité trois femmes de haute situation qui menaient une vie très brillante et furent convaincues d'être des espionnes.

La „Ville de Mostaganem“ torpillée

Le capitaine Antoni a fait le récit suivant du coulage de la *Ville de Mostaganem* :

« Nous nous trouvions à 80 milles environ d'Oran, le 8 septembre, à 5 heures du soir, lorsqu'un sous-marin émergea tout à coup, assez loin de la *Ville de Mostaganem*. Il arbora le pavillon de guerre allemand et nous signala de montrer nos couleurs, puis aussitôt il nous donna l'ordre de stopper. Trois coups de canon suivirent ; un des projectiles, le dernier, atteignit la claire-voie arrière des machines et les éclats d'obus blessèrent trois hommes de l'équipage très grièvement. La mise en demeure était inutile, puisque le commandant avait transmis l'ordre de s'arrêter. »

Un drame d'amour

Les journaux reçoivent de Sorrente la nouvelle suivante :

« La baronne Wolderen se trouvait en villégiature avec sa fille Odilia depuis quelques jours sur une plage voisine, quand le comte Goffredo-Gaetani Dellaquila-Aragona y arriva : il rendait fréquemment visite à la famille Wolderen.

Lundi dernier, le comte Goffredo et Mlle Odilia ont été trouvés morts dans la chambre du comte ; avant de se suicider, ils avaient écrit qu'ils ne pouvaient pas vivre séparés et préféraient mourir.

Mlle Odilia Walderen était âgée de vingt ans ; elle était la fille du ministre des Pays-Bas près le Quirinal.

Le comte Gaetani appartenait à une famille napolitaine ; après s'être marié, il s'était séparé de sa première femme et était en congé pour quelques jours, revenant du front, où il combattait en qualité de sous-lieutenant d'alpins.

L'émotion produite est très vive. »

Nouveaux sous-marins anglais

On a dit que l'Angleterre avait commandé aux Etats-Unis un certain nombre de sous-marins d'un type nouveau. L'inventeur de ces submersibles est Simon Lake ; les sous-marins sont munis à l'avant et à l'arrière de grandes antennes convergentes qui courent aussi sur les flancs du bateau formant ainsi une sorte de corset autour du sous-marin. Grâce à ces antennes, il peut se faufiler dans les champs de mines sous-marines et pénétrer dans les ports les mieux défendus pour y torpiller les navires à l'ancre.

NÉURALGIE - MIGRAINE - MAUX DE TÊTE
KEFOL REMÈDE SOUVERAIN **KEFOL**
Boîte (10 paquets) fr. 1.50 - Toutes Pharmacies

OPINIONS

Encore l'emprunt allemand

Un article du *Vorwärts* critique d'une façon sérieuse les combinaisons de l'emprunt allemand. Il fait remarquer que les réserves monétaires du pays ont diminué et que ses approvisionnements ont été consommés et convertis en emprunts de guerre. Il reconnaît qu'on peut cependant tenir pour certain que de très grandes sommes se présenteront à la souscription du troisième emprunt de guerre, parce que le premier paiement devra être effectué en octobre, époque à laquelle une grande partie de la récolte est réalisée. Les capitaux devenus ainsi liquides seront donc disponibles pour l'emprunt.

L'article continue comme suit :

« Ce fait est d'une importance beaucoup plus considérable qu'une grande partie du troisième emprunt a déjà été employée jusqu'au mois d'octobre, les dépenses de guerre seront au moins de 20 à 22 milliards, dont l'empire a déjà fourni 13 milliards et demi par des emprunts. Il restera de 6 ½ à 8 ½ milliards que l'on devra couvrir par des bons du trésor. Les conséquences financières du nouvel emprunt de 30 milliards sont évidentes. Les intérêts seuls exigent une dépense de 1 milliard et demi. »

Si l'on ajoute les charges de recouvrement, d'administration, des compensations aux Etats fédéraux et aux municipalités, et le déficit à combler au budget, nous arrivons à la somme approchée de 2 milliards.

Il ne faut pas oublier que la guerre entraîne d'énormes dépenses en pensions et allocations aux invalides, dépenses qui avant la guerre absorbaient déjà près de 142,500,000 marks.

La Dette impériale a exigé, en 1913, un service de plus de 238,000,000 de marks qui, ajoutés aux pensions, font un total de 380 millions de marks.

Après la guerre, le service de la Dette et celui des pensions demanderont deux milliards et demi au moins, c'est-à-dire presque autant que l'ensemble des dépenses ordinaires et extraordinaires de 1912.

Jusqu'à présent, les recettes de l'empire suffiront à peine à faire le service de la Dette. Toutes les autres dépenses devront être couvertes par de nouveaux impôts. Mais pour qui se rappelle les discussions auxquelles donnèrent lieu les réformes fiscales de 1909 et 1908, il est évident que nous courons à une véritable guerre civile.

— A propos des crédits militaires, le député socialiste Rühle a fait les déclarations suivantes : on a profité de l'absence de certains socialistes qui étaient sortis un instant de la salle pour voter brusquement les crédits. Malgré nos vives protestations, rien n'y fit.

Courtes nouvelles

Un des derniers communiqués russes dit que du 30 août au 12 septembre, le nombre des prisonniers austro-allemands capturés dépasse 40.000.

Un croiseur français venant d'Alexandrette a débarqué à Port-Saïd de nombreux Arméniens. D'autres sont attendus incessamment.

Le dénuement des réfugiés est complet. Ils disent que sans l'intervention des Alliés ils auraient tous été pendus.

On mande de Naples que le Vésuve est de nouveau en activité. Des nuages blancs sont apparus ces jours sur le volcan et de la terre a été projetée. Mardi soir, l'activité volcanique a encore augmenté et, vers 10 h., le cratère a commencé à vomir de la lave.

La police de Londres a ordonné la fermeture de l'église allemande, des incidents s'étant produits à la suite de prières du pasteur en faveur du kaiser et des armées allemandes.

L'Auto dit que Gilbert a télégraphié de Suisse qu'il envoyait 500 francs pour le monument de son regretté camarade Pégoud.

On reçoit de bonne source confirmation de la destruction d'un zeppelin en Belgique, la semaine dernière, au moment où le dirigeable allait rentrer dans son hangar. Toutefois, deux membres de l'équipage seulement ont été tués.

A vendre une belle pouliche

âgée de 5 mois.
S'adresser à Ernest CRETTON, Martigny-Bâtiatz.

Deux aviateurs évadés

Deux aviateurs français, le sergent Madron et le caporal Chapelain, internés à Andermatt, se sont évadés cette nuit. A 2 h. 55, le service de garde avait constaté leur présence dans leur lit et à 3 heures, ils avaient disparu on ne sait comment. Leur signalement a été envoyé partout.

MONTAGNE ET SAISON

L'ascension de la Jungfrau cinématographiée

L'alpiniste américain Frédéric Burlingham a réussi samedi à prendre des clichés cinématographiques d'une ascension de la Jungfrau, après avoir été retenu pendant toute une semaine à la Petite Scheidegg par des masses de neige et le danger des avalanches. A la descente, la caravane a échappé de près à une avalanche. M. Burlingham, qui avait déjà cinématographié une ascension du Cervin et le cratère du Vésuve, a fait, il y a 3 semaines, l'ascension du Mont-Blanc, également dans le but de prendre des vues cinématographiques.

Mme Caillaux en Suisse

Mme Caillaux, la femme désormais célèbre de l'ancien ministre français, est arrivée mercredi à Lausanne, venant de Paris. Elle est descendue à l'Hôtel Beau-Rivage. Jusqu'à Val-lorbe, elle avait été accompagnée par un fonctionnaire français qui fit connaître au personnel des C.F.F. l'identité de la voyageuse.

BIBLIOGRAPHIE

Les Feuilles d'Hygiène et de médecine populaire, revue mensuelle paraissant à Neuchâtel. Attinger Frères, éditeurs. — Un an, Suisse, 2 fr. 50, Etranger, 3 fr.

Les numéros de juillet et d'août de cette intéressante petite revue contiennent les articles suivants : « Hydrothérapie et maladie de l'enfance » (suite et fin), par le Dr Mayor. — « La culture physique », par le Dr Guillermet. — La première partie d'un important ouvrage du Dr Mayor sur « Les dangers des champignons », dangers que chacun devrait connaître et faire connaître. — « De l'influence de la station assise sur l'évolution de la pneumonie ». — « La lutte contre les mouches », qui devient de plus en plus urgente et recommandée. — « Ce qu'il faut manger en été ». — « Cure de légumes secs dans le diabète ». — Enfin de nombreuses recettes et plusieurs conseils pratiques.

Sillon Romand, journal agricole illustré, avec son supplément *Le Petit Sillon*, paraissant deux fois par mois. Fr. 3.20 par an. Administration 3, rue Pichard, Lausanne.

Sommaire du No du 16 septembre
Sommes-nous prêts à toute éventualité ? — Le Tympan, appareil automatique guérissant la météorisation des ruminants (illustr.) — Nécessité de renouveler ses semences. — La solubilité des superphosphates au point de vue de leur valeur agricole. — La pomme de fer (illustr.) — Fourniture et exportation des fruits en automne 1915. — Tableau des importations et des exportations de légumes. — Le sulfatage des pommes de terre. — Les tarares. — Les plantes dans les sols marécageux. — Récolte des tomates. — De l'élevage des porcs. — Les chiens du St-Bernard (illustr.) — Le cheval : Le dimanche des bêtes de trait. — Nouvelles agricoles.



“L'épreuve de l'escalier”

Toute personne qui, en montant les escaliers, a la respiration haletante et est obligée de s'arrêter par suite de points de côtés, est une personne anémique, pauvre de sang. Il est temps, pour elle, de faire une cure de quelques jours avec les Pilules Pink et cet état de pauvreté de sang disparaîtra.

Si la maladie néglige de rendre son sang riche et pur, la maladie empirant, elle souffrira, sera incapable de s'occuper de son travail, de ses affaires et elle sera tous les jours, au bout du compte, obligée d'en venir à ceci : rendre riche son sang trop pauvre.

Pilules PINK

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse : MM. Cartier et Jörin, droguistes, Genève. Frs 3.50 la boîte ; Frs. 19 les 6 boîtes, franco.

Demandez partout les cigarettes MARYLAND VAUTIER
les meilleures de goût français 779
FAVORISEZ L'INDUSTRIE NATIONALE

Grande Teinturerie O. Thiel, Neuchâtel

LAVAGE CHIMIQUE

Dégraissage et nettoyage à sec des costumes les plus compliqués et vêtements en tous genres, etc.
 Etouffes pour meubles, tapis de salon, rideaux, couvertures, gants, plumes et fourrures, etc. Spécialité de teinture à l'échantillon de tulle, dentelles et soies en tous genres. Teinture en tous genres
 Etablissement de premier ordre en Suisse.

Pour prospectus et renseignements, s'adresser directement au bureau de l'Usine, Faubourg du Lac 17, Neuchâtel. — Téléphone 751.
 Les envois par la poste sont exécutés promptement et soigneusement.

DÉPOT pour MARTIGNY et environs : M. A. GIRARD-RARD, négt., Place Centrale.

Chars neufs ferrés ou non

de tous numéros chez M. Louis Seeholzer, charron à Martigny.

Fromage douze heures

J'expédie contre remboursement du bon fromage, douze heures, salé et tendre à 2 fr. 10 le kg. par 5 kg., et 2 fr. 05 le kg. par pièce de 30 à 40 kg.
 Fromage de Tilsit, fin gras, à 2 fr. 15 le kg., par pièce de 5 à 7 kg.

E. STOTZER
 laiterie, Colombier, près Neuchâtel V 777 N

Pianos & Harmoniums

Vente, échange, location, accords, réparations. 799
Violons, Mandolines
Accordéons, Tambours
 H. HALLENBARTER, Sion

Fourneaux

en pierre et en catelle à vendre, par suite d'installation du chauffage central, chez 800
 Paul MAXIT, Monthey

A vendre Dix jolies bosses ovales et rondes

de 1000 à 3000 litres. On échangerait éventuellement contre vins. S'adresser à MM. A. RIVOI-LET & Cie, Agence Immobilière et Agricole, 12, rue Toussaint, Genève.

Amateurs, Profitez!

A liquider 10 bicyclettes d'occasion, à roue libre, de 30 à 70 fr. Plusieurs machines à coudre à main et à pied, pour familles, tailleurs et pour cordonniers, de 20 à 60 fr.

A. Ischy, Aigle

Vélos et Machines à coudre.

A vendre d'occasion

pressoir neuf contenance 400 litres, haute pression, et un **broyeur à fruits** S'adresser à M. J. REMY, camionneur à Bulle.

A louer pour le 1er octobre sur la grande place de Martigny un appartement

de 2 chambres, cuisine et cave. Eau, gaz, électricité S'adresser au Confédéré.

Le Docteur L. Steiner

médecin-oculiste ancien assistant du Professeur Marc DUFOUR, à Lausanne

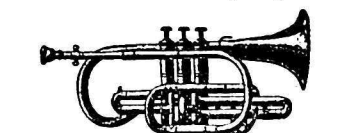
a ouvert son cabinet de consultations

à Vevey

Quai de la Veveysse 7. Téléphone 779. Consultations de 2 à 3 h. Consultations gratuites pour indigents, le matin à 11 heures. Tous les jours, sauf le jeudi et le dimanche.

Manufacture

d'instruments de musique RUFELI & VONNEZ, Payerne



Maison de confiance fondée en 1900. Ateliers pour la fabrication et la réparation d'instruments de musique.

Fournisseurs de l'armée et des C. F. F.

Prix avantageux. 396

Poussines

A vendre belles poussines de race italienne, la meilleure pondeuse universelle. Expédition par poste et par chemin de fer contre remboursement :
 Les ordinaires 1 fr. 80
 Belles choisies 2 fr. —
 Padoue noires extra 2 fr. 20
 S'adresser à Perron Augustin, Martigny-Gare.

TONNEAUX

Vases à vendre, neufs et d'occasion, toutes dimensions, jusqu'à 5500 litres. Fûts de transport chez Henri DARBELLAY, tonnelier, à Martigny-Ville. Médaille d'or, Sion, 1909.

LES MACHINES A COUDRE PFAFF et HELVETIA



A main et à pied
 Catalogue gratuits
 sont sans contredit les meilleures et les plus avantageuses. Grand dépôt chez H. Moret, horloger, Martigny-Ville. 10% au comptant 819

Tondeuses pour coiffeurs

Coupe garantie 3 mm. fr. 4.50
 3,7 " " 5.—
 7-10 " " 5.50
 Pour chevaux, fr. 3.50
 Soigné fr. 4.50

RASOIRS DIPLOMÉS garantis 5 ans à fr. 2.50; extra fr. 3.50; luxe fr. 4.50. De sûreté fr. 3.50. Soigné fr. 4.50. A 2 lames dans un bel écrin, fr. 6.50.
 Louis ISCHY, fabricant PAYERNE

Catal. gratis. Réparations et ajustages en tous genres. Ateliers de réparations avec force électrique. 322

Tirage définitif 30 septembre

Loterie pour la Caisse d'Invalidité des Chefs d'Equipages des chemins de fer féd. 7184 lots gagnants de total francs :

100.000

- 1 à 20.000
- 1 à 10.000
- 1 à 5.000
- 1 à 2.000
- 5 à 1000, 10 à 500, etc. en espèces
- Prix du billet 1 fr.
- Offre exceptionnelle aux lecteurs du Confédéré.
- Pour fr. 10 12 billets
- " " 15 18 "
- " " 25 30 "
- " " 50 65 "

jusqu'à épuisement du stock seulement.

Faites vos commandes au plus vite au dépôt général :

Mme B. PEYER
 rue Mme de Staël, 3 GENEVE
 (Chemin des Petits délices)

Cartes de visite à l'Imprimerie Commerciale. Martigny.

Persil pour Lessives!

Soûde à blanchir "Henco"

Vignes à vendre

à Martigny-Combe, de 1600 m² à prix très avantageux. Ecrire M. Piccard, Tranchées, 14, Genève. 823

On cherche à emprunter 6.000 fr.

au 5 1/2 %
 Garantie sur maison neuve. Première hypothèque. S'adresser au « Confédéré » en ajoutant 20 ct. pour la réponse.

Portier

Un portier d'hôtel trouverait place de suite à l'Hôtel du Mont-Blanc, à Martigny. Adresser offres et références.

A vendre 2 bons chevaux

S'adresser à l'Hôtel du Mont-Blanc, à Martigny.

Placier en vins

très expérimenté dans la partie, prendrait pour la place de Genève la représentation d'une bonne maison de vins du Valais. Offres sous W 41772 X, Soc. An. suisse de Publicité H. & V. Genève. 822

Fabrique de carbure à Vernayaz

cherche pour entrée immédiate

1 soudeur

connaissant les procédés à l'autogène ainsi que la serrurerie, et 1 bon mécanicien S'adresser à la Direction de la Fabrique. 821

LOTS

à fr. 1.— de la loterie en faveur du Théâtre National pour les représentations Guillaume Tell à Aitdorf, offrent des grandes chances de gagner.

Tirage irrévocable et sans renvoi possible le 29 Novembre 1915

20.000 lots gagnants en espèces fr. 50.000, 20.000, 5.000, 1.000, etc. Celui qui achète une série entière de 25 billets est sûr de gagner. Sur 15 billets 1 billet gratis, sur 25 billets 2. Hâtez-vous et adressez votre commande contre remboursement de suite à l'Office central de la loterie à Berne, Passage de Werdt, n° 69. 712

ETERNIT



Société Suisse DES USINES ETERNIT à Niederurnen (Glarus)

Garantie contre les ouragans
 Excellente ardoise pour couverture et revêtement de façades. — Durée illimitée.
 Garantie 10 ans
 Revêtements intérieurs de plafonds et parois.

Etude d'avocats et de notaires

R. Evéquo, E. Dallèves & M. de Torrenté, Sion

A partir du 1^{er} octobre 1915, les bureaux seront transférés maison Dallèves, dans les locaux occupés jusqu'à présent par la Caisse hypothécaire.

Pour cause de fêtes

Les Magasins

A la Ville de Paris, à Martigny seront fermés

de vendredi à 7 h. du soir, à samedi à 7 h. du soir de cette semaine.

Pour les vendanges

Viandes de première qualité
 Bouilli de fr. 0.90 à fr. 1.20 la livre
 Rôti " 1.— " 1.40 "
 Bœuf salé " 0.80 " 1.40 "
 Quartiers entiers :
 Devant, de 60 à 90 kg., fr. 0.80 à fr. 1.— la livre
 Derrière, de 70 à 100 " " 1.— " 1.20 "
 Les quartiers peuvent être détaillés
 Expéditions soignées franco par 50 kg. et au-dessus
 Prière de bien indiquer le prix de la marchandise désirée.
 Ces prix, exceptionnellement bas malgré la cherté du bétail, ne seront pratiqués que pendant la période des vendanges.
 Occasion unique pour mettre de la viande au sel et faire une provision pour l'hiver. 820
 Ecrire ou téléphoner au No 31.20 :

Boucherie Henri HUSER Gare du Flon LAUSANNE

Ecole supérieure de Commerce de Commerce

— SION —

Ecole de Commerce de jeunes filles

— SION —

Sous la haute surveillance de la Confédération

Enseignement commercial pratique : Commerce, Banque, Branche hôtelière, Industrie, Administration (chemin de fer, douanes, etc.). — Langues étrangères.

Diplôme de fin d'études donnant droit à l'entrée aux Sections commerciales et administratives des Universités suisses.
 Internat pour jeunes filles : Ecole normale des filles, Sion
 Pensions pour jeunes gens : s'adresser à M. J. Gern, prof. Sion

Inscriptions : Ecole des jeunes filles : 6 septembre 1915.
 Ecole des garçons : 13 septembre 1915.

Ecole industrielle inférieure. Ecole industrielle supérieure.

Programme auprès des directions respectives 669

Le Dr Eug. de WERRA

Médecin-chirurgien
 ouvrira son cabinet de consultations à

ST-MAURICE (Maison de QUARTÉRY)

le 6 octobre 1915
 Consultations tous les matins de 9 à 11 h., le dimanche excepté.

Ecole cantonale de laiterie

Moudon

Enseignement pratique et théorique comprenant toutes les branches de l'industrie du lait. Cet enseignement est gratuit pour les élèves réguliers de nationalité suisse, et comporte un cours annuel et un cours semestriel. Le premier est destiné aux élèves n'ayant encore aucune pratique de la laiterie, tandis que le second est réservé exclusivement aux élèves au courant des travaux de la fromagerie, avec un an de pratique.

Ouverture des deux cours, le 2 novembre 1915, à 4 h. du soir.

Les élèves réguliers sont logés et nourris dans l'établissement. Prix de pension : 400 fr. par an et 200 fr. par semestre. Age d'admission, de 16 à 30 ans.

Adresser les inscriptions pour le 23 octobre à la Direction de l'Ecole à Moudon. Sur demande, envoi du programme. 807 DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE.

BATIMENT DES POSTES St-Maurice

A LOUER de suite au rez-de-chaussée, une grande pièce, bien éclairée; (conviendrait pour Bureaux.) S'adresser au propriétaire, 1er étage.

Royal Biographe, Martigny

Dimanche 19 Septembre
 Matinée à 3 h. Soirée à 8 1/2 h.

L'héritage d'Ursule

GRAND DRAME EN 4 PARTIES
 d'après le roman d'Honoré de BALZAC

LA GUERRE 1914-1915

Les goudriers algériens en Belgique

Un idiot qui se croit „Max Linder“

SCÈNE COMIQUE

La Société des Batignolles demande

30 à 40 bons manœuvres

pour pose de voie et parachèvement de chemin de fer. — Travail jusqu'à fin de saison. Paye de 53 à 55 ct. l'heure. — Voyage remboursé après un certain délai de travail.

Pour renseignements, s'adresser à M. CAROUGEAU, ingénieur, Andermatt (Uri).

Les personnes prévoyantes

SACHANT QUE LE PÉTROLE EST TOUJOURS RARE n'attendent pas l'automne pour commander leurs installations de lumière électrique. Elles s'en occuperont au contraire immédiatement, car elles savent que plus tard il sera difficile d'être servi rapidement. Elles s'adresseront à la Société romande d'électricité, à Territet, qui n'a que du personnel qualifié et n'emploie que du matériel soigné. H 1364 M

Banque de Brigue, Brigue

Capital-Actions Fr. 1.000.000.—

entièrement versé

Réserves Fr. 340.000.—

Compte de chèques postaux II. 453

La Banque accepte des dépôts :

en comptes-courants à 3 1/2 - 4 0/0 ;

sur carnets d'épargne à 4 0/0 ;

contre obligations à 4 1/2 0/0 en coupures de Fr. 500.— et de Fr. 1000.—

Location de cassettes dans la chambre forte

Pour le Bas-Valais, les dépôts peuvent être effectués sans frais pour notre compte chez notre Administrateur : Monsieur Jules Morand, avocat à Martigny.

Cognac ferrugineux Golliez

Excellent fortifiant pour combattre l'anémie, les pâles couleurs, la faiblesse, le manque d'appétit, etc. En flacons de frs 3.50.

Sirap de Brou de Noix Golliez

Excellent dépuratif, employé avec succès p. combattre les impuretés du sang, les boutons, les dartres, etc. En flacons de frs 3.— et frs 5.50.

Alcool de menthe et camomilles Golliez

Infatigable contre les indigestions, les maux de tête, les maux d'estomac et les étourdissements. = Baisses hygiénique et digestive, appréciée des militaires et touristes. = En flacons de fr 1.— et frs 2.—

En vente dans toutes les pharmacies et à la Pharmacie Golliez à Morat.

Exigez toujours le nom de „GOLLIEZ“ et la marque des „deux palmiers“.